

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_10_062

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept octobre à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la Mairie de Nieul-sur-l'Autise (Rives-d'Autise), sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE : TARIFS « MASTER CLASS GUITARE » LE 11 NOVEMBRE 2023

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur HENRIET.

Monsieur HENRIET explique que l'Ecole Intercommunale de Musique Vendée Sèvre Autise organise des stages avec des musiciens professionnels afin d'améliorer le cursus des élèves qui suivent leur formation au sein de l'Ecole.

Il propose également que des personnes extérieures à l'Ecole Intercommunale de Musique puissent s'inscrire à ces stages.

L'Ecole Intercommunale de Musique organise un stage « Master class guitare » le samedi 11 novembre 2023 avec Laurent MENERET, professeur de guitare classique, au sein des locaux de l'Ecole.

Monsieur HENRIET propose de fixer les tarifs suivants pour le stage « Master class guitare » le 11 novembre 2023 :

- Elèves inscrits à l'Ecole Intercommunale de Musique : gratuit
- Personnes extérieures à l'Ecole Intercommunale de Musique : 20 €

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau pour la validation des tarifs de la « Master class guitare » le 11 novembre 2023 au sein de l'Ecole Intercommunale de Musique.

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le 09/11/2023

S²LO

ID : 085-248500563-20231027-2023B_10_062-DE

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs de la « Master class guitare » le 11 novembre 2023 au sein de l'École Intercommunale de Musique, tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 27 octobre 2023

Le Président,

Michel BOISSARD



La secrétaire de séance,

Annie RINEAU

